Corrigé du brevet d'histoire-géographie 2026 : Asie, juin 2026

Corrigé du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Sous-épreuve d'histoire-géographie

Exercice 1 – Le programme du Front populaire en 1936

Question 1. L'auteur est Léon Blum ; il est président du Conseil, c'est-à-dire chef du gouvernement sous la Troisième République. Il s'exprime devant la Chambre des députés le 6 juin 1936, deux jours après la formation de son gouvernement.

Question 2. Le Front populaire arrive au pouvoir par les élections : il remporte les élections législatives d'avril-mai 1936 au suffrage universel (« la sentence du suffrage universel »). La coalition de la SFIO, du Parti radical et du Parti communiste obtient la majorité à la Chambre.

Question 3. Le document parle de « la crise qui l'accable » et de « souffrances et d'angoisses » qui durent. Il évoque aussi le besoin de « résorber le chômage » et d'augmenter les revenus. Le Front populaire arrive donc au pouvoir au milieu de la crise économique des années 1930 : la crise de 1929 touche la France à partir de 1931, avec la baisse de la production, le chômage et la baisse des salaires. La crise est aussi politique : les ligues d'extrême droite manifestent, notamment lors de l'émeute du 6 février 1934, et la montée des régimes fascistes en Europe inquiète (le texte parle de « volonté de paix »).

Question 4. Trois réformes au choix, relevées dans le texte : la semaine de quarante heures ; les contrats collectifs (conventions collectives) ; les congés payés ; un plan de grands travaux ; la nationalisation de la fabrication des armes de guerre.

Question 5. Modèle de réponse : le programme de 1936 répond à trois crises. Sur le plan économique, il veut « ranimer l'économie française » et « résorber le chômage » avec un plan de grands travaux et en augmentant « la masse des revenus consommables », donc le pouvoir d'achat ; la semaine de quarante heures doit aussi partager le travail entre plus de personnes. Sur le plan social, les contrats collectifs et les congés payés améliorent la vie des ouvriers (« un peu de bien-être et de sécurité ») ; les accords de Matignon des 7 et 8 juin 1936 augmentent les salaires de 7 à 15 % et la loi du 20 juin accorde deux semaines de congés payés. Sur le plan politique, Blum promet de « gouverner en républicains » et d'assurer « l'ordre républicain » face aux ligues d'extrême droite, qui sont dissoutes en juin 1936. La nationalisation de la fabrication des armes limite aussi le pouvoir des industriels et prépare la défense du pays, dans un contexte de menace fasciste.

Exercice 2 – Les aires urbaines en France

1 – Développement construit

Ce que le correcteur attend : une définition d'une aire urbaine (ville-centre, banlieue, couronne périurbaine reliées par les déplacements domicile-travail), un exemple précis traité en classe

(ici Lyon), l'organisation de l'espace, les dynamiques (étalement, mobilités, métropolisation) et un schéma légendé facultatif.

Texte modèle.

En France, plus de huit habitants sur dix vivent dans une aire urbaine. Une aire urbaine est formée d'un pôle (la ville-centre et ses banlieues) et d'une couronne périurbaine dont une grande partie des habitants travaille dans le pôle. On peut se demander comment s'organise et comment évolue une aire urbaine : prenons l'exemple de Lyon.

L'aire urbaine de Lyon, située dans la vallée du Rhône, compte plus de deux millions d'habitants. Elle s'organise en auréoles. La ville-centre, Lyon, concentre les emplois de commandement, les administrations, les universités, les grandes entreprises et les services rares, notamment dans les quartiers de la Part-Dieu et de la Confluence. Autour, les communes de banlieue (Villeurbanne, Vénissieux, Bron…) sont densément peuplées et accueillent des logements, des zones d'activités et des industries. Plus loin, la couronne périurbaine s'étend sur l'Ain, l'Isère et la Loire : on y trouve des lotissements de maisons individuelles, des centres commerciaux et des champs. Les habitants du périurbain travaillent souvent dans le pôle urbain.

Cette organisation est liée aux mobilités. Chaque jour, des milliers d'actifs font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail. Le territoire est organisé par des réseaux de transport : métro, tramway, trains régionaux autour de la gare de la Part-Dieu, autoroutes (A6, A7, A43) et périphérique. Ces déplacements provoquent des embouteillages et de la pollution aux heures de pointe, ce qui pousse les collectivités à développer les transports en commun et les pistes cyclables.

Les dynamiques de l'aire urbaine sont fortes. D'abord, l'étalement urbain : la ville s'étend sur les terres agricoles, car de nombreux ménages recherchent des logements plus grands et moins chers en périphérie, ce qui consomme de l'espace et nécessite de rénover les centres. Ensuite, la métropolisation : Lyon, grande métropole, concentre les emplois très qualifiés, la recherche (pôles de compétitivité, santé), les fonctions de commandement, les universités et les équipements culturels ; elle attire de nouveaux habitants et d'autres entreprises. Enfin, elle est ouverte sur l'Europe grâce à son aéroport, sa gare TGV et sa position entre Paris et Marseille.

Pour conclure, l'aire urbaine de Lyon illustre l'organisation des grandes aires urbaines françaises : un centre qui concentre les fonctions, des banlieues, un périurbain dépendant des mobilités. Elle montre aussi les défis actuels : limiter l'étalement, réduire la dépendance à l'automobile et rendre la ville plus durable.

Schéma possible : trois ou quatre cercles concentriques (ville-centre, banlieue, couronne périurbaine), des flèches pour les déplacements domicile-travail et les axes de transport, une légende et un titre.

2 – Repères géographiques (annexe)

Question 1. Deux aires urbaines à nommer et à situer à côté d'un point déjà placé sur la carte (qui représente la ville-centre) : par exemple Lyon (est du Massif central, sur le Rhône), Marseille (sur la côte méditerranéenne, à l'embouchure du Rhône), Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lille, Strasbourg ou Paris. Il faut écrire le nom près du bon point.

Question 2. A : océan Atlantique ; B : mer Méditerranée.

Question 3. Pour la légende « aires urbaines », on dessine un figuré ponctuel : un rond noir (celui des villes de la carte) ou un cercle proportionnel dans la case vide.

Question 4. Un fleuve à nommer en le repassant ou en écrivant son nom le long du tracé : la Loire, la Seine, la Garonne ou le Rhône.

Question 5. Avec le figuré en dents de scie de la légende, on trace le long de la côte une façade maritime : par exemple la façade atlantique (côte ouest), la façade Manche-mer du Nord (nord) ou la façade méditerranéenne (sud). On écrit son nom près du figuré.

Sous-épreuve d'enseignement moral et civique

Situation pratique : le rôle des députés dans la démocratie représentative

Question 1. Les députés siègent à l'Assemblée nationale (au Palais Bourbon, à Paris).

Question 2. Les députés exercent le pouvoir législatif : ils font les lois.

Question 3. Trois missions relevées dans le document : ils votent les lois ; ils déposent des propositions de loi ; ils proposent des amendements pour modifier les textes examinés. (Les deux autres missions, contrôler l'action du Gouvernement et voter le budget, sont aussi dans le document mais ne participent pas directement au parcours de la loi.)

Question 4. Les 577 députés sont élus par les électeurs d'une circonscription, un territoire précis (par exemple, 9 pour les Alpes-Maritimes, une seule pour la Lozère) : ils sont donc proches de leurs électeurs, qu'ils écoutent et défendent localement. Mais une fois élus, ils représentent toute la Nation et pas seulement leurs électeurs : ils votent la loi dans l'intérêt de tous les Français (article 3 de la Constitution : la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants).

Question 5. Modèle d'article : dans une démocratie représentative, les citoyens ne décident pas directement : ils choisissent par le vote des représentants. Les députés ont donc un rôle essentiel. Élus tous les cinq ans, ils votent les lois, proposent des lois et des amendements, et votent le budget de l'État : ils participent ainsi aux règles qui s'appliquent à tout le monde, y compris aux collégiens. Ils contrôlent aussi le Gouvernement en lui posant des questions et peuvent le faire tomber par une motion de censure. Enfin, ils font remonter les préoccupations de leur circonscription. Sans eux, les citoyens ne seraient pas entendus. Voter aux élections législatives est donc important, car c'est la façon d'être représenté et de faire entendre sa voix, et c'est un droit que nous aurons bientôt.

Conseils pour le jour J

- Dans un document historique, identifiez toujours l'auteur, sa fonction, la date et le lieu : c'est ce que demandent les premières questions.
- Pour un développement construit de géographie, choisissez un seul exemple précis (une ville connue) et appuyez-vous sur des noms de lieux, de quartiers et de réseaux de transport.

- Sur une carte à compléter, écrivez lisiblement, utilisez les figurés de la légende et ne laissez aucune case vide.
- En EMC, définissez les mots clés (démocratie représentative, circonscription, pouvoir législatif) avant d'argumenter.
- Gardez dix minutes pour vous relire : vérifiez que vous avez répondu à toutes les questions de l'annexe.